



Sanction disciplinaire 3e groupe

Par **Mas11590**, le **04/01/2023** à **19:44**

Bonjour

Je viens d'avoir une sanction disciplinaire du 3e groupe en fonction publique territoriale. Mais sur l'arrêté que l'on m'a envoyé c'est bien mon nom et prénom mais pas la bonne date de naissance ni ma ville de naissance. J'aimerais savoir si c'est normal qu'il y est marqué que je ne peut pas contesté la décision prise c'est à dire 3 mois de mise à pieds dont 2 avec sursis. Merci de m'éclairer.

Par **Visiteur**, le **05/01/2023** à **12:08**

Bonjour

Je vous conseille de voir avec un syndicat représentatif. Vous pouvez soulever le problème de l'erreur, mais c'est (je pense) reculer pour mieux sauter car cela n'est pas une contestation sur les faits et/ou la sanction.